



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
CENTRE-VAL DE LOIRE

avec le soutien



JOURNÉE RÉGIONALE PHOTOVOLTAÏQUE

ST MAUR - 26 SEPTEMBRE 2018

SE RACCORDER AU RÉSEAU

ENEDIS
SDEI

Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre

Journée Régionale Photovoltaïque
26 septembre 2018



Notre structure

- Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité
- Au service des 243 communes membres du Département de l'Indre
- 55 élus au conseil syndical
- 22 personnels administratifs et techniques



Notre Activité

→ Contrôle de concession

→ Autorité organisatrice des réseaux de distribution d'électricité



→ Groupement d'achats, Bornes de charges, CEP

→ Eclairage Public



→ Géomatique

→ Urbanisme

L'énergie au cœur de nos actions.

La transition énergétique



Maîtriser la demande en énergie

Assurer une production d'énergie
moins polluante qu'aujourd'hui

Le SDEI au service des réseaux

- Dissimulation
- Sécurisation
- Renforcement
- Extension



9 000 000 € de travaux annuellement pour l'amélioration du réseau

Le contrôle de concession

- Contrôle qualité du réseau électrique

usagers

Alimentation

Qualité

12 000 kms

Distribution

Organisation

Travaux

haute tension

basse tension

L'éclairage Public



Accompagnement des collectivités

205 audits restitués

Diagnostics quantitatifs et qualitatifs

Sécurité – Environnement

Groupement achat gaz et électricité

Marchés publics



Procédure sécurisée

Données de consommation

Mutualisation – Optimisation - Economie

Le réseau



**81 bornes en
fonctionnement**

162 points de charge

57 communes

Maillage tous les 15km²



Le Service



Dispositif soutenu par

A D E M E



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Accompagnement technique

Maîtrise de la consommation

Service mutualisé au service des collectivités

Le Service Géomatique

GPS

Cartographie

Photographie aérienne



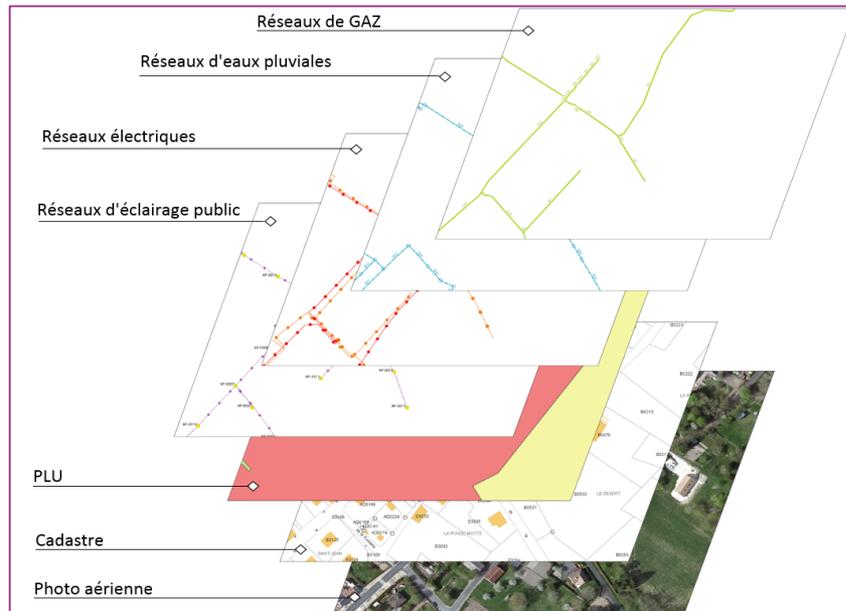
Réseaux

Cadastre

Urbanisme

Voirie

Cimetière

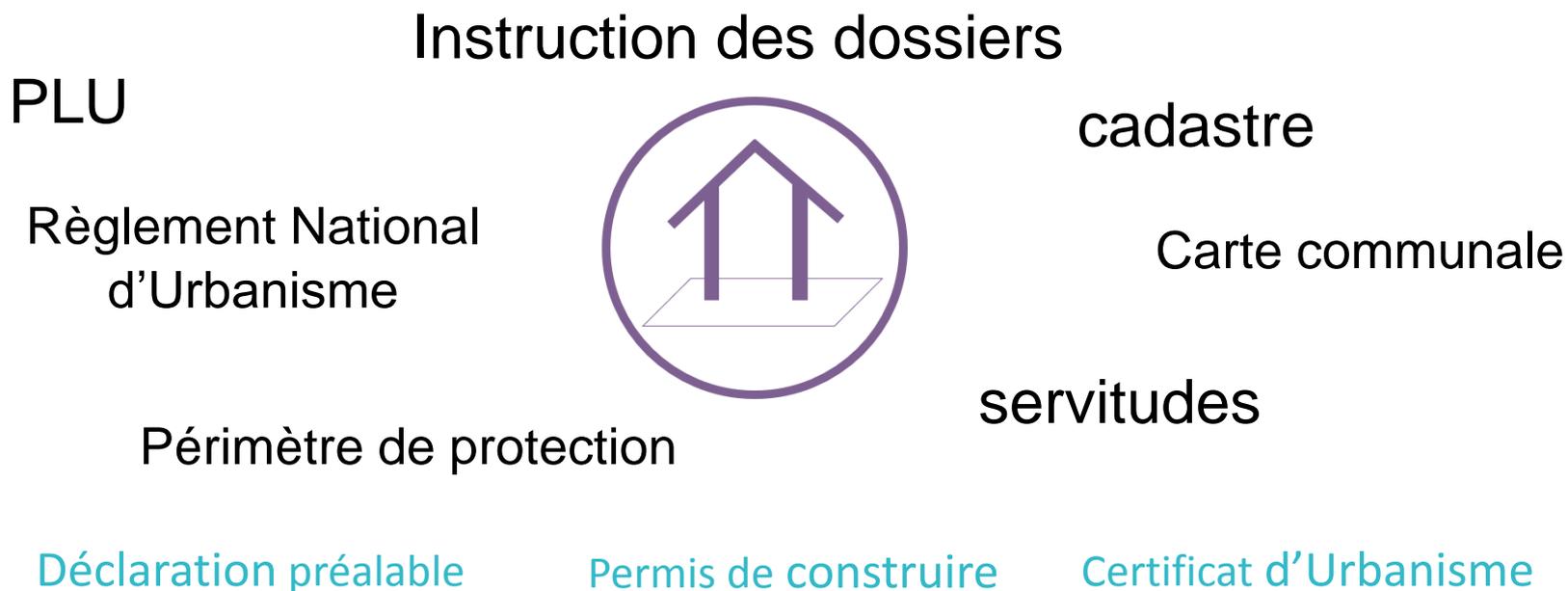


Combinaison des couches



Outil SIG multicouches de données cartographiques

Le Service Urbanisme



Application du droit des sols

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE L'INDRE



Présentation des élus du SDEI



Bureau

Président :

Jean-Louis CAMUS

Vice-Présidents :

Michel LION

Jacques PERSONNE

Claude DAUZIER

Marie-Jeanne LAFARCINADE

Vice-Présidents des Comités Territoriaux :

Dominique CHARPENTIER

Jean-Pierre CHÈNE

Jean-Louis CHEZEAUX

Gaston LANGLOIS

Jean-Michel MOREAU

Claude VIDAL

Membres de bureau :

Jean-Henri CHEZEAUD

Michel GORGES

Jean-Claude PICHON

Philippe FRENAIZON

Présidents des comités territoriaux

Comité du Pays Castelroussin Val de l'Indre		Président de Comité Claude VIDAL
Comité du Pays Issoudun Champagne Berrichonne		Présidente de Comité Dominique CHARPENTIER
Comité du Pays La Châtre en Berry		Président de Comité Gaston LANGLOIS
Pays Parc Naturel Régional Brenne		Président de Comité Jean-Louis CHEZEAUX
Pays Valençay en Berry		Président de Comité Jean-Pierre CHÈNE
Pays Val de Creuse Val d'Anglin		Président de Comité Jean-Michel MOREAU

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE L'INDRE



Présentation des services du SDEI



Chargée d'Accueil Françoise DARCHIS
Chargée de mission Carole MONOT

Direction

Directeur Général des Services

Jean-Michel BLANCHETON

Collaboratrice du Président :
Stéphanie PRESTEAU

Directrice Adjointe Pôle Administratif :

Cécile DAVOUST

Directeur Adjoint Pôle technique

David MEUNIER

Service Travaux Électrification Rurale

Renforcement, sécurisation, extension et dissimulation du réseau électrique

Chargés d'affaires : Thierry BARRY – Pascal DEPECHE – Gérald FORTUIT – Christophe BORDEAU

- Service Comptabilité

Comptables gestionnaires budgets : Sabrina MAILLOT – Claudie DENIS

Secrétaires comptables travaux : Catherine LE BOISSELIER – Maryline MATHE

- Service Éclairage Public

Modernisation de l'éclairage public – Développement de la Compétence Éclairage Public

Responsable : Vincent BRAHIC

- Service Énergies

✓ Bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables

✓ Groupement d'achat Gaz et Électricité

✓ Conseil en énergie partagé – Jérôme BUSSY

✓ Responsable : Didier ROUTET



- Service Urbanisme

Instruction de l'Application du Droit des Sols

Instructrice : Corinne LAPLACE

Responsable : Anne-Marie MAILLET

- Service Géomatique

Systèmes d'Informations Géographiques – geomatique@sdei36.com

Géomaticien : Benjamin DAVID

Responsable : Sabrina GEORGET





Journée régionale Photovoltaïque Château des Planches Saint-Maur

Présentation des raccordements de production basse tension

- Libre
- Interne
- Restreinte
- Confidentielle
- Très confidentielle

Journée régionale Photovoltaïque Mercredi 26 septembre 2018

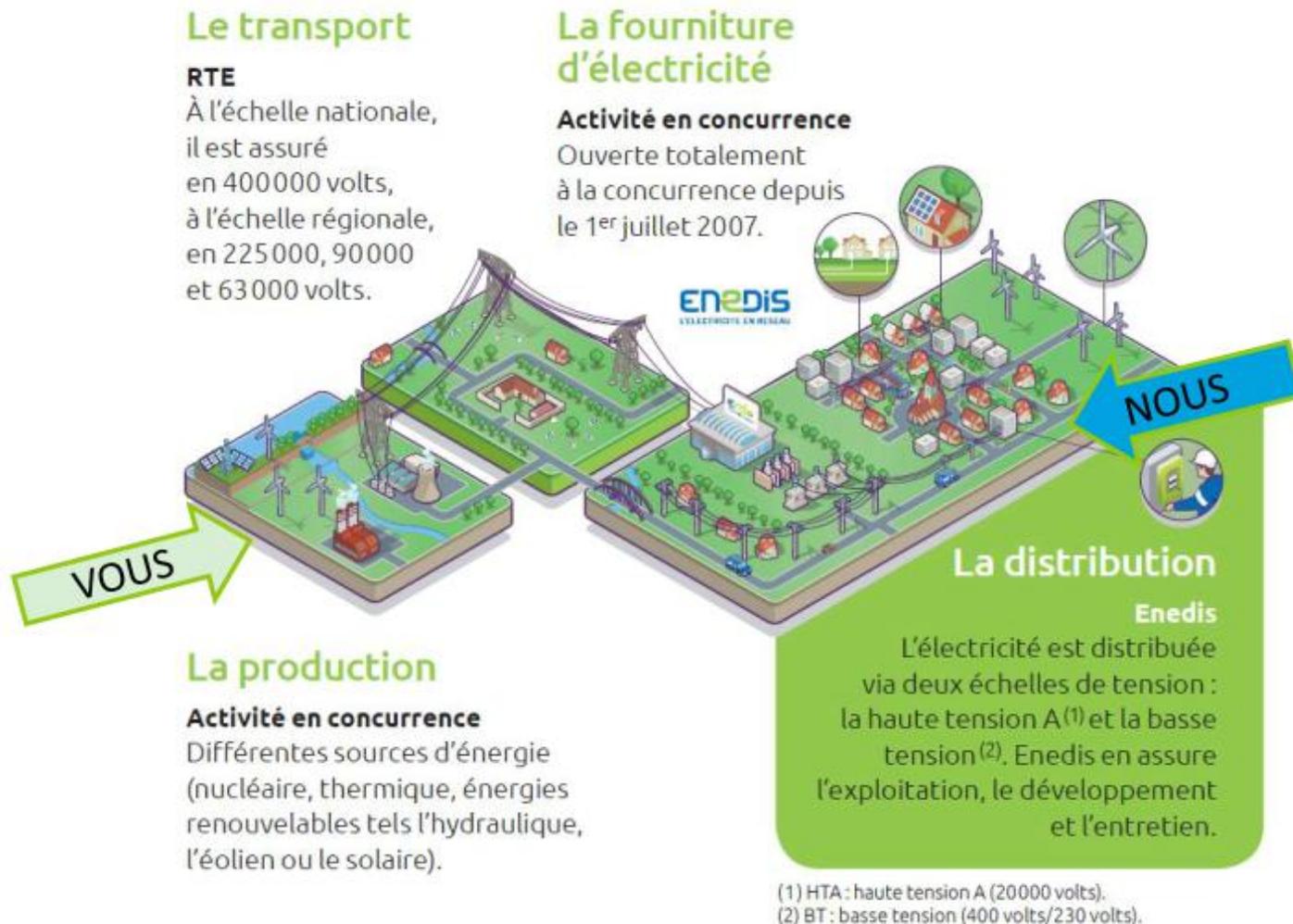
Sommaire

- 1 Rôle et Organisation d'Enedis
- 2 Présentation de la production en France et en région
- 3 Les Demandes de raccordements
- 4 Pratique Technique



01 Rôle et organisation d'ENEDIS

De la production à la consommation => Le rôle d'ENEDIS



13 régions = 25 DR Enedis (Directions Régionales) Région Centre Val de Loire = 1 DR Enedis = 6 départements



La Direction Régionale Centre Val de Loire

Gestion et traitement des raccordements des 6 départements:

18 Cher en Berry

28 Eure et Loir

36 Indre en Berry

37 Indre et Loire

41 Loir et Cher

45 Loiret

- Une équipe de 4 gestionnaires pour les raccordements < ou = à 36KVA
- Une équipe de 3 gestionnaires et 3 techniciens pour les raccordements > 36 KVA

Enedis => Volonté affichée de faciliter les échanges

↳ Pour les 25 Directions Régionales pour Raccordement et Gestion

09 69 32 18 00

(puis le code postal du site de production – 1 – 2)



DR Centre Val de Loire => une seule adresse

45 avenue Stendhal

BP 0436

37204 TOURS Cedex

DR Centre Val de Loire => 2 adresses mail suivant la puissance

cen-areprod-sup36-centre@enedis.fr

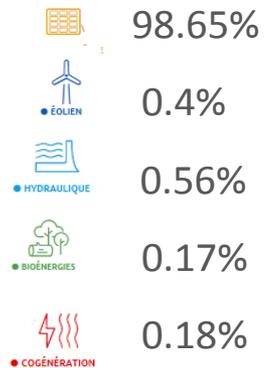
areprod-inf36-centre@enedis.fr



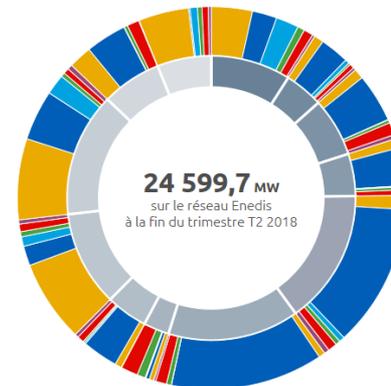
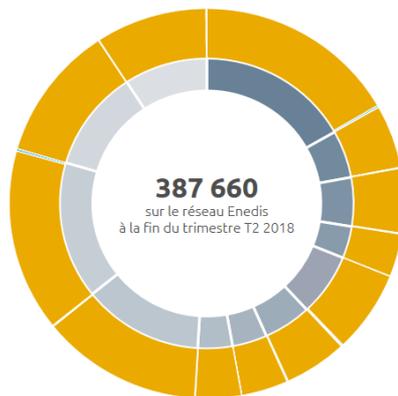
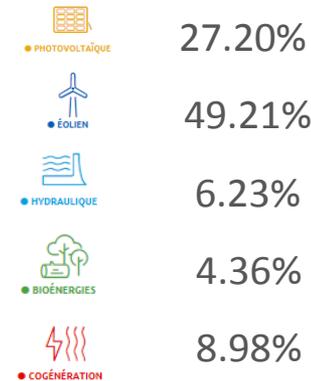
02 Présentation de la production en France et en région

La production Nationale fin juin 2018

% d'installations raccordées

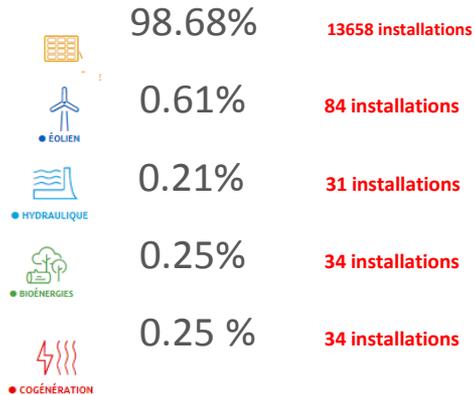


% de puissance raccordée

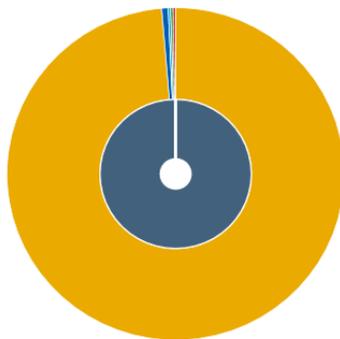


La production région CENTRE fin juin 2018

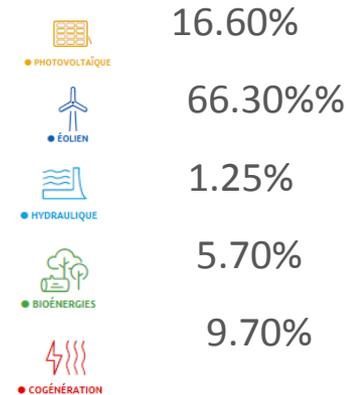
% et nbre d'installations raccordées



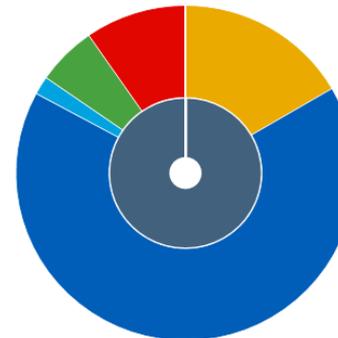
13 841 installations raccordées



% de puissance raccordée



1 182,1 MW raccordés



Production région centre



zoom sur le département de l'INDRE

Entre août 2017 et août 2018 nous avons traité:

- **100** demandes de raccordement de production photovoltaïque sup 36kva réparties sur **55** communes

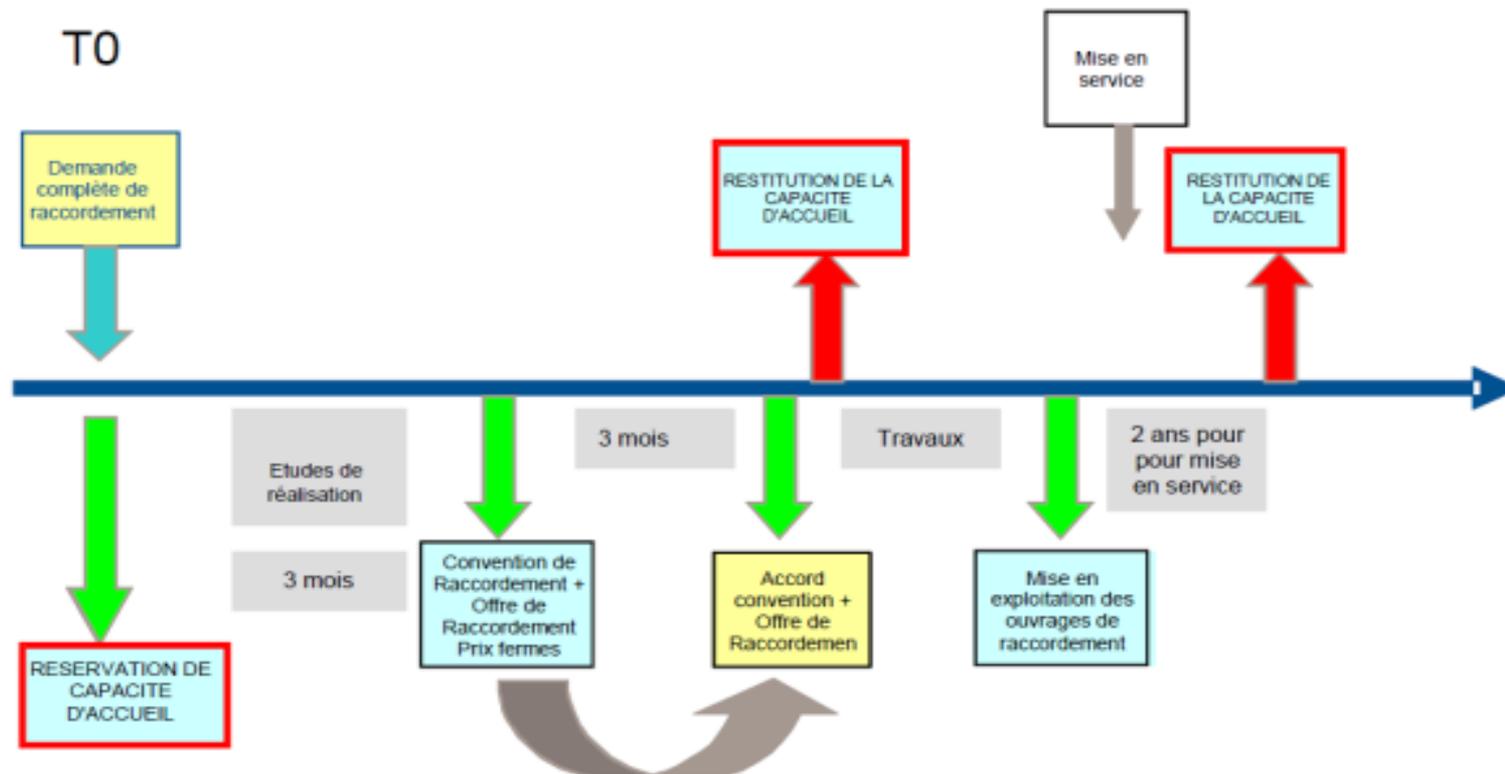
- **717** demandes de raccordement de production photovoltaïque inf 36kva réparties sur **200** communes



03 Les Demandes de raccordements

Les Demandes de raccordements

Schéma de la procédure de traitement des demandes de raccordement avec Convention de Raccordement Directe



Les Demandes de raccordements

Depuis Janvier 2018



Création d'un portail raccordement spécifique pour les producteurs > 36 kVA

Création d'un portail raccordement spécifique pour les producteurs <36 kVA :

Le portail permet:

la dématérialisation des demandes de raccordement producteurs

- Facilite la complétude des dossiers grâce à une saisie dynamique et à des contrôles automatiques
- Permet d'informer automatiquement le client sur l'avancement de son projet via les SMS, par Mail et directement sur son portail Racc .

Depuis Juin 2018

Mise en place de la signature électronique des documents CRD, CEX et CARDI

Attention toutefois de ne pas oublier le règlement du 1er acompte à la signature de la CRD. La date prise en compte est celle du dernier élément reçu.

<https://connect-racco.enedis.fr/prac-internet/demande>

Les Demandes de raccordements

Les Demandes Anticipées de Raccordements

Les demandes de raccordement nécessitent de nombreux documents officiels, parfois longs à obtenir ou à réaliser , c'est la cas par exemple de l'Autorisation d'Urbanisme.

Le but de la **DAR** est de proposer un résultat (simple ou complexe) d'une demande de raccordement de production en utilisant uniquement les documents essentiels à l'étude. (la puissance injectée, l'emplacement du Point d'injection).

On se limitera à une fiche de collecte, un plan de situation , un plan de masse du projet matérialisant le point d'injection.

Prix de la DAR de production BT

1026.40€ htx

- Etude technique du dossier avec file d'attente
- Chiffrage du branchement et/ou extension
- Rédaction de la Proposition de raccordement avant complétude du dossier

Les Demandes de raccordements

Rappels sur la qualité des documents demandés

Les demandes de raccordement arrivent souvent par vagues, avec des volumes importants à accueillir sur une période très courte. Pour assurer ces réceptions dans les délais merci de veiller à vérifier:

- La qualité des documents transmis
- Les échelles sur les plans fournis
- La cohérence et l'existence de l'emplacement du Point d'injection en limite de propriété
- Se limiter aux éléments nécessaires

Les Demandes de raccordements

Réalisation des travaux

La réalisation des travaux est gérée par un chargé d'affaires Enedis.



Elle se fait conformément au schéma descriptif de la solution technique, mis en annexe de la convention de raccordement.

Un report de commencement des travaux de 3 mois maximum est possible, s'il est demandé à la signature de la convention de raccordement.



04 Pratique Technique

Pratique-Technique

Le référentiel externe: Les guides Séquélec

<http://www.enedis.fr/fiches-et-guides-sequelec>

l'électricité
SéQuélec

Référence : GP 08

ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE • FRIE • SERCE • FEDELEC • UNAJE-CAPEB • FNCCR • CONSUEL

Guide pratique

À l'usage de la maîtrise d'ouvrage de construction

Réalisation de postes HTA/BT de distribution publique

Fascicule n°3 : Poste sur poteau

Le présent document ne se substitue pas aux normes et règles en vigueur.

Tout aménagement des dispositions mentionnées dans ce guide doit faire l'objet d'un accord préalable du Gestionnaire du réseau de distribution.

Tout document normatif est sujet à révision et les parties prenantes des accords fondés sur le présent guide sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après.

1 Préambule

Ce fascicule complète le **fascicule n°1 : Principes de base** qui réunit les règles communes applicables aux différents types de poste de distribution publique.

Il constitue un **guide d'aide à la réalisation des postes sur poteau**.

Il est destiné aux maîtres d'ouvrage de l'opération désigné par le terme Aménageur¹ dans la suite du document.



¹ Le terme Aménageur regroupe les différentes appellations suivantes : maître d'ouvrage de réalisation, maître d'ouvrage de l'opération, constructeur, fabricant, installateur, promoteur, etc.

ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE

SéQuélec janvier 2008 1 sur 14 Référence : GP 08

l'électricité
SéQuélec

Référence : GP 07

ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE • FFE • SERCE • FEDELEC • UNAJE-CAPEB • FNCCR • CONSUEL

Guide pratique

À l'usage de la maîtrise d'ouvrage de construction

Réalisation de postes HTA/BT de distribution publique

Fascicule n°2 : Poste préfabriqué

Le présent document ne se substitue pas aux normes et règles en vigueur.

Tout aménagement des dispositions mentionnées dans ce guide doit faire l'objet d'un accord préalable du Gestionnaire du réseau de distribution.

Tout document réglementaire et/ou normatif est sujet à révision et les parties prenantes des accords fondés sur le présent guide sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après.

1 Préambule

Ce fascicule **complète le fascicule n°1 : Principes de base** qui réunit les règles communes applicables aux différents types de poste de distribution publique.

Il constitue un **guide d'aide à la réalisation des postes Préfabriqués**.

Il est destiné aux maîtres d'ouvrage de l'opération désigné par le terme Aménageur¹ dans la suite du document.



¹ Le terme Aménageur regroupe les différentes appellations suivantes : maître d'ouvrage de réalisation, maître d'ouvrage de l'opération, constructeur, fabricant, installateur, promoteur, etc.

ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE

SéQuélec janvier 2008 1 sur 19 Référence : GP 07

Pratique-Technique

Les postes sur Poteau (G.6.4-01)

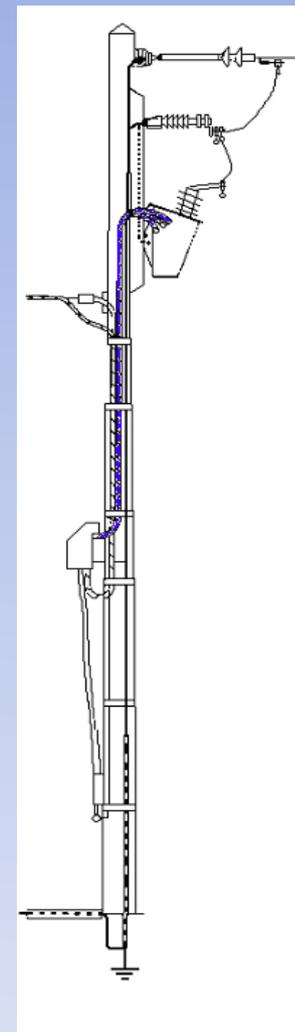
Puissance du transformateur à protection coupure : 50, 100 ou 160kVA

Le poste sur poteau comporte, selon sa puissance, un ou deux départs :

- aériens en conducteurs torsadés de 70 ou 150 mm² ;

- souterrains en câble de 35 à 150 mm² .

Puissance du transformateur	50 kVA	100 kVA	160 kVA
Nombre de départs possibles	1 départ	2 départ	2 départs
Capacité des bornes de raccordement (conducteurs aériens et câble souterrains)	35 à 70 mm ²	50 à 150 mm ²	50 à 150 mm ²



Pratique-Technique

Le poste rural compact simplifié PRCS

Le poste comporte :

- un transformateur de 50,100 ou 160kVA
- une protection individuelle basse tension pour un ou deux départs de réseau BT

(2 départs dans le cas du 160 kVA),



Pratique-Technique

Le poste au sol simplifié PSS



Pour des gammes de puissance plus faibles (100 à 250 kVA) : les PSS. Ils sont de deux types A ou B selon leur emplacement sur le réseau de distribution.

Ils se composent des équipements suivants :

- Transformateur à protection coupure de 100, 160 ou 250 kVA,
- Tableau 4 départs basse tension

Pratique-Technique

Les postes à couloir (PAC)



Parmi les postes de la gamme actuelle agréée par le distributeur, ce type de poste est le plus puissant. Il permet d'alimenter les usagers d'une puissance allant de 400 à 630 KVA.

Il est équipé de tableau avec 8 départ basse tension

-

Merci de votre attention



Contact
Accueil Raccordement Producteur sup 36
09 69 32 18 00
cen-areprod-sup36-centre@enedis.fr

Retrouvez-nous sur Internet



enedis.fr



enedis.official



@enedis



enedis.official